

RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX
DIRECTIVES
POUR CONTINUER À FAIRE DES DISCIPLES-MISSIONNAIRES
« À vin nouveau, outres neuves » (Mc 2,22)



De petits pas pour atteindre nos objectifs communs

Diocèse de Gaspé

2022

RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX
DIRECTIVES POUR CONTINUER À FAIRE DES DISCIPLES-MISSIONNAIRES
« À vin nouveau, outres neuves » (Mc 2,22)

OPTIONS FONDAMENTALES

Aux
Prêtres en ministère dans le diocèse de Gaspé,

PRÉAMBULE

1. LE STATU QUO N'EST PLUS POSSIBLE, EN PASTORALE

Depuis 2018, j'ai annoncé dans ma lettre pastorale intitulée *Une Église en transition*, que le statu quo n'est plus possible et qu'il nous faut nous réorganiser pour la mission. J'ai notamment ciblé deux domaines : 1. « L'annonce de l'Évangile, une priorité » ; 2. « Des communautés vivantes au service de la mission »

2. LE CHEMIN PARCOURU

Le chemin parcouru jusqu'ici est jalonné d'activités d'information, de sensibilisation, de réflexion et de consultations. Le service diocésain de formation à la vie chrétienne a été impliqué avec les tournées de Sr Julienne Kayinda Musasa sur l'outil d'animation, *OSER*, et avec les nombreuses séances de consultation et de propositions d'un comité diocésain constitué de 10 membres représentant 10 des 11 secteurs actuels. C'est sur proposition de ce comité et avec son avis qu'a été déclaré une année de transition en catéchèse et un moratoire sur les sacrements.

Le sous-comité diocésain pour les réaménagements pastoraux s'est également mis au travail. Après avoir écouté des personnes et analysé des expériences vécues dans les communautés du diocèse, un guide pastoral pour les réaménagements pastoraux a été publié et présenté aux différentes paroisses de notre diocèse réunies en secteur. M. Jean-Aimé Francoeur, des services diocésains se charge d'accompagner les communautés dans la réalisation du contenu de ce guide.

3. DE PETITS PAS, MAIS DES PAS DÉCISIFS

Les changements souhaités ne peuvent pas se faire tous ni en même temps. Mais en faisant de petits pas dans la bonne direction, des pas décisifs donc, des changements finiront par se voir, par s'intensifier et par s'élargir d'un domaine à l'autre de la vie des communautés. C'est pour cela qu'en tant qu'évêque de l'Église en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, à la lumière du chemin parcouru, j'ai pris des options fondamentales qui sont comme des objectifs que les communautés chrétiennes du diocèse doivent atteindre, à partir de maintenant, à partir d'aujourd'hui.

4. À LA BASE DE TOUTES CES OPTIONS, UNE CONVICTION MISSIONNAIRE ET PASTORALE :

LA FOI CHRÉTIENNE, UNE EXPÉRIENCE PERSONNELLE ET COMMUNAUTAIRE DE DIEU « *Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur* » (Ps 34,9). Cette traduction du verset 9 du Ps 34 résume ce que nous voudrions vivre et faire vivre à travers chacune des options qui vont suivre. La foi chrétienne n'est pas une idée sur Dieu ou sur Jésus. C'est une expérience concrète de sa présence dans nos vies en tant que chrétiennes et chrétiens, et dans les différentes communautés chrétiennes que nous formons. Je suis convaincu qu'aujourd'hui l'évangélisation passe par un plus grand accent sur cet aspect de la foi comme expérience de Dieu. C'est elle qu'il nous faut valoriser, partager et transmettre.

LES TROIS OPTIONS FONDAMENTALES

5. PREMIÈRE OPTION : LES MAISONNÉES OU UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ÊTRE ET DE FAIRE ÉGLISE

Le 22 novembre 2020, j'ai écrit une lettre pastorale à ce sujet : « *Saluez l'Église qui se rassemble dans leur maison* ». Romains 16,5. Je voudrais revenir sur deux points qui me semblent importants.

La maisonnée, c'est « la communauté des disciples du Christ » qui se rassemble dans la maison de l'un ou de l'une des leurs. Elle se rassemble principalement autour de la Parole accueillie dans sa vie personnelle, méditée, priée, et partagée avec des frères et sœurs. Évidemment, comme communauté de disciples, frères et sœurs d'un même Maître et Seigneur, la maisonnée ne peut pas se passer de la « communion fraternelle » : c'est donc le lieu d'une fraternisation chrétienne qui prend plusieurs formes dont le partage des joies et des peines des uns et des autres, et le partage du « pain » (même des biscuits) et du « vin » (même de l'eau ou des liqueurs) de tous les jours.

Dans le processus des réaménagements pastoraux, nos communautés sont appelées à le vivre au niveau de la paroisse (la nouvelle), au niveau des communautés chrétiennes locales (les paroisses actuelles) et au niveau des maisonnées. L'avenir de nos Églises-communautés (la paroisse, les communautés chrétiennes locales, les petites communautés chrétiennes) passe par ces maisonnées. Dans certains cas, la communauté chrétienne locale sera formée d'une seule maisonnée. C'est pour toutes ces raisons que je vous demande de travailler à vivre notre vie chrétienne en maisonnées.

Petits pas demandés : Dans le *Guide pour les réaménagements pastoraux*, il est demandé aux curés et à leurs Équipes Pastorales Paroissiales, c'est-à-dire à leurs collaboratrices et collaborateurs pour la pastorale, de travailler à aider les paroissiens et paroissiennes à se constituer en Communautés Ecclésiales de Base (CEB) ou en maisonnées. Je réitère cette demande, mais de façon concrète et vérifiable :

1. Qu'ils lisent, en équipe, avec leurs collaboratrices et collaborateurs, la lettre pastorale « *Saluez l'Église qui se rassemble dans leur maison* ». *Romains 16,5*.
2. Qu'avec eux, ils cherchent les réponses aux deux questions suivantes :
 - a. « Comment faire naître des petites communautés, des maisonnées » ?
 - b. « Quelles initiatives concrètes prendre pour les faire démarrer » ?
3. Qu'avec leurs collaboratrices et collaborateurs qui le désirent, ils forment la première maisonnée de la paroisse, pour pouvoir devenir des leaders et des témoins.
4. Qu'ils travaillent effectivement à favoriser la naissance des maisonnées dans leurs paroisses ou dans leurs communautés chrétiennes locales.
5. Dans la feuille de route des réaménagements en pastorale, le nombre de CEB (maisonnées) constituées fait partie des indicateurs, ainsi que leur formation et accompagnement par les curés. Ceux-ci et leurs collaboratrices et collaborateurs se fixent un nombre de maisonnées à former et à accompagner chaque année pastorale, à commencer par l'année 2022-2023.

6. DEUXIÈME OPTION : DES CÉLÉBRATIONS PAROISSIALES VIVANTES

Il n'y a pas de communautés vivantes sans liturgies vivantes. Inversement, il n'y a pas de liturgies vivantes sans communautés vivantes. Il faut donc promouvoir des célébrations qui touchent et qui viennent saisir ceux et celles qui y prennent part. Pour cela, que l'on soigne les éléments suivants dans toutes nos célébrations.

Petits pas demandés :

1. Avant les célébrations : bien préparer les célébrations, dans la prière personnelle et dans une prière commune de tous les intervenantes et intervenants. Cette préparation spirituelle et « matérielle » est demandée à tous et à toutes, surtout aux présidentes et présidents des célébrations.

2. Au cours des célébrations

a. L'accueil : faire de l'accueil des participantes et participants à nos célébrations un ministère, et former ceux et celles qui acceptent de rendre ce service : chaque participant, chaque participante, ancien ou nouveau, doit se sentir chaleureusement accueilli(e) par la communauté, et non par ceux et celles qu'il (elle) connaît seulement.

b. Le message du dimanche : travailler le message, le partage de la Parole par prêtre ou la personne qui préside la célébration du dimanche, qu'il y ait la communion ou pas. Le site web du diocèse de Gaspé publiera des exemples de message pour chaque dimanche. Ces messages inspirés de *Re-built*, un programme de transformation pastorale d'une paroisse, seront adaptés par les présidentes et présidents d'assemblées du dimanche, aux besoins des communautés.

c. La musique et les chants : il faut opter pour des chants et de la musique, qui permettent à tout le monde de chanter, de rester éveillé et de s'exprimer avec son corps, son esprit et son âme. Pour cela, il faut favoriser la musique des jeunes, les impliquer, les intégrer dans la liturgie, par de petits services dont ils sont capables.

d. Prières communautaires et intentions personnelles de chacun et chacune : donner une dimension personnelle aux prières de la communauté, en invitant les membres de l'assemblée à exprimer les intentions qu'ils portent, soit en silence au moment prévu par la liturgie pendant la prière des fidèles ; soit de vive voix, surtout quand c'est une petite communauté qui célèbre ; soit par écrit. Dans ce dernier cas, on peut, par exemple, instituer une collecte d'intentions que les participantes et participants formulent par écrit et déposent dans un panier. On priera expressément « aux intentions contenues dans le panier » à la fin de la prière des fidèles. On pourra aussi porter le panier en procession, avec le pain et le vin qui deviendront le Corps et le Sang du Christ. Dans tous les cas, les intentions seront détruites après la messe, en toute discrétion, de la manière que le curé et son équipe de liturgie auront décidé.

3. Temps et lieux de célébrations

- a. Ne pas hésiter à revoir les horaires de nos célébrations du samedi et du dimanche, pour pouvoir toucher plus de monde.
- b. Ne pas hésiter à célébrer en dehors de l'église, surtout en semaine, pour des maisonnées, des groupes ou des fraternités de la paroisse, pour des célébrations d'activités sociales, civiles, associatives, etc.

7. TROISIÈME OPTION : FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE ET SACREMENTS

Dès le début de la pandémie et pendant les mois qui ont suivi, j'ai demandé à trois reprises un moratoire sur les sacrements (2020-2021). Au même moment, la Responsable diocésaine de la formation à la vie chrétienne et le comité qu'elle a formé ont eu le temps de penser à la nécessité de faire la catéchèse autrement. Ils ont fait des propositions pour un nouveau projet de catéchèse dans notre diocèse. Dans ce nouveau projet, le but de la catéchèse n'est pas pour recevoir ou célébrer un sacrement. Le but de la catéchèse, c'est continuer à rencontrer le Christ, à le découvrir dans sa Parole, dans son enseignement, dans les signes de son amour, pour grandir dans la foi. Les sacrements suivent après, comme faisant partie d'un cheminement de croissance dans la foi.

On n'initie pas aux sacrements. On apprend progressivement sa foi qu'on célèbre par des gestes quotidiens et des rites, qui sont un ensemble de paroles, de gestes et de signes.

Petits pas demandés :

1. Catéchèse inclusive : parents et enfants cheminent dans la foi

- a. Plus de séparation entre les générations : parents et enfants, présents ensemble aux rencontres et cheminant ensemble. Inscrire son enfant pour la catéchèse signifie désormais s'inscrire soi-même pour un cheminement de foi.
- b. Accompagnateurs et parents, collaborateurs et partenaires : le vécu des rencontres de cheminement de foi se décide ensemble entre les accompagnateurs en formation à la vie chrétienne et les parents. Inscrire son enfant pour la catéchèse signifie désormais, pour les parents, s'engager à collaborer avec les accompagnateurs en formation à la vie chrétienne, pour l'organisation et la réalisation d'un cheminement de foi adapté aux besoins de la famille.
- c. Une « catéchèse en sortie » : s'engager à rejoindre les jeunes partout où ils sont afin d'entrer en dialogue avec eux.

2. Méthodes et outils participatifs

- a. Une approche participative et respectueuse du cheminement des personnes : on les prend là où elles en sont dans leur vie de foi.

b. Constituer, au niveau de notre diocèse, un recueil de « Nos bons coups en catéchèse », capable de nous faire vivre l'option pour une catéchèse inclusive une approche participative, respectueuse du cheminement de chacun. Le recueil sera disponible aux services diocésains.

c. Utiliser l'approche et les outils de « **Les Nathanaël** » dont les modules se vivent en trois lieux, comme nous le souhaitons : en paroisse, en famille et en équipe de jeunes en formation à la vie chrétienne, et dont l'objectif est d'aider les jeunes et leurs parents à découvrir et à approfondir leur relation à Dieu. Cette approche est déjà utilisée dans l'une ou l'autre paroisse du diocèse.

d. Utiliser également, au choix, l'approche et les outils « **Théobule** », un programme des Dominicains de la province de France, qui mettent au centre la Parole de Dieu, avec trois « prises de parole » à tour de rôle : « la Bonne Nouvelle (la Parole de Dieu) » sur laquelle porte l'enseignement, « À toi la parole » ou prise de parole des participantes et participants, et « La question de Théobule » ou prise de parole pour donner l'enseignement de la foi contenue dans la « Bonne Nouvelle. Des paroisses du diocèse utilisent « **Théobule** ». Certaines qui utilisent « **Les Nathanaël** » utilisent également « **Théobule** ».

e. Il y a aussi « **Itinéraire de formation à la vie chrétienne** » proposé pour les 6-12 ans par l'Office de catéchèse de Québec avec les parcours à choisir selon les situations de la vie: « Laisse-moi te raconter » (pour les 6-8 ans), « Au fil des saisons » (pour les jeunes de 8 à 10 ans); « L'amour en fête » (centré sur les rites, les signes et les sacrements), et « Libre et responsable » (pour les jeunes de 10 à 12 ans, pour apprendre à conduire leur vie et à mieux vivre en société à la lumière de l'Évangile). Les jeunes sont mis à contribution pour s'engager et transformer le monde à leur manière. Et À travers leur histoire vécue, les jeunes se forment progressivement, à la vie chrétienne par la Parole de Dieu intégrée au cheminement de formation à la vie chrétienne.

3. Formation à la vie chrétienne et sacrements de la vie chrétienne

a. Ne pas céder à la tentation de dissocier les sacrements et la foi : « Non seulement les sacrements supposent la foi, mais encore, par les paroles et les éléments rituels, ils la nourrissent, la fortifient et l'expriment » (Site du Mouvement des Cursillos Francophones du Canada).

b. Sacrements et dialogue pastoral : préparer aux sacrements ne suffit plus. Il faut entamer un dialogue pastoral, sincère et responsable avec les « demandeurs de sacrements ou de rites » ; dialogue pastoral pour les accueillir tels qu'ils sont et là où

ils en sont dans leur motivation et dans leur cheminement de foi ; dialogue pastoral pour cheminer avec eux dans la foi célébrée dans le sacrement ; dialogue missionnaire pour accompagner jusqu'à « un engagement plus conscient et plus authentique » par rapport au sacrement demandé ; dialogue sincère et responsable qui, tout en laissant libres « les demandeurs », explique clairement les attentes de la nouvelle pastorale des sacrements et les exigences attendues de ceux qui les demandent ou les reçoivent. Ne pas hésiter à reporter à plus tard, ce qui est différent de refuser, la célébration d'un sacrement quand « le demandeur » ou « le bénéficiaire » n'est pas prêt à accepter les attentes et les exigences exprimées.

c. Évangélisation et sacrements. La demande d'un sacrement ou d'un service religieux peut être l'occasion d'inviter le demandeur à intégrer une maisonnée ou un groupe de disciples qui essaient de grandir ensemble dans la foi, dans la vie fraternelle et dans la vie en Église (leur paroisse, leur diocèse).

4. Quelques cas particuliers

a. « Les jeunes déjà engagés dans les parcours habituels » continueront leur formation à la vie chrétienne avec les programmes « Les Nathanaël » ou « Théobule », ou encore « Itinéraire de formation à la vie chrétienne ». Ces jeunes pourront recevoir les sacrements au terme de leurs parcours.

b. Pour les jeunes qui commenceront leur première année de formation à la vie chrétienne en septembre 2022, on ne parlera plus ni de parcours ni d'âge pour les sacrements. Ils seront admis aux sacrements quand leurs accompagnatrices et accompagnateurs auront constaté leur croissance dans la foi et leur participation à la vie de leur communauté chrétienne locale, ou de leur maisonnée.

c. Pour les jeunes candidates et candidats à la confirmation : en plus de la préparation par l'enseignement, ils seront admis à la confirmation s'ils prennent part effectivement à la vie de leur communauté chrétienne, notamment aux célébrations de tout genre et en choisissant un service spécifique qu'ils voudraient rendre.

DÉBUT DES PETITS PAS

Le dimanche 21 novembre 2021, en la fête du Christ-Roi, Patron de notre diocèse, j'ai lancé l'année du centenaire qui sera clôturée l'année prochaine. Je demande que les petits pas demandés pour chacune des options décrites ci-dessus soient une manière pour nous de marquer ce tournant important dans la vie de notre Église, « toujours en route, jamais déracinés ». Je demande, pour ce qui est de la vulgarisation, de la sensibilisation et des dispositions à prendre, que l'on commence par en parler aux paroissiennes et paroissiens, en privé ou en public, à partir

du printemps 2022. De telle sorte qu'à la rentrée pastorale 2022-2023, les communautés entrent dans la phase active de ces petits pas.

PREMIERS RESPONSABLES DE L'EXÉCUTION DE CES DIRECTIVES

C'est aux prêtres qui exercent leur ministère dans les paroisses du diocèse que je demande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en pratique les présentes directives. Ils se feront aider naturellement de leurs collaboratrices et collaborateurs dans la formation à la vie chrétienne, dans la préparation aux sacrements, aux funérailles, et par les membres de leur Équipe liturgique. Ensemble, ils veilleront à se faire aider par les membres de leurs communautés chrétiennes et par toute personne de bonne volonté.

REMERCIEMENTS

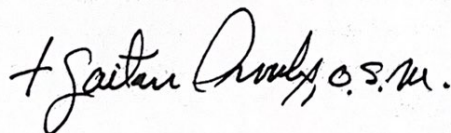
Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ces options fondamentales. Je pense particulièrement aux membres du Comité diocésain pour « revisiter et renouveler nos approches et pratiques de formation à la vie chrétienne afin qu'elles soient plus missionnaires ». C'est la mission que j'ai en effet confiée à cette « équipe de travail composée de délégués de chaque secteur », prêtres et laïques, dans ma lettre aux diocésaines et diocésains du 2 novembre 2020. Félicitations et merci à vous pour le travail si bien accompli.

Par la même occasion je remercie déjà les prêtres, toutes les personnes engagées, avec eux, au service de la formation à la vie chrétienne de nos jeunes et de leurs parents, ainsi que toutes nos communautés chrétiennes, pour l'accueil favorable qui sera réservé à ces options ; mais surtout pour l'engagement à travailler à leur réalisation.

Je prie pour chacun et chacune d'entre vous, afin que le Seigneur vous accompagne, en vous éclairant de la Lumière de son Esprit Saint et de sa Sagesse, dans tout ce que vous direz et ferez pour mettre en application ces directives. Ce ne sera pas facile. Qu'Il vous donne aussi son Esprit de force et de courage.

Gaspé, le 17 avril 2022

En la fête de la Résurrection de notre Seigneur



Gaétan Proulx, O.S.M.

† Gaétan Proulx, O.S.M.
Évêque de Gaspé